



Boulevard Audent, 58
6000 Charleroi
071/23.10.60
www.sacrecoeurcharleroi.eu

Les cours en 1^{ère} année pour 2022-2023

NOM et prénom de l'élève :

.....

Date :

Signature de l'élève :

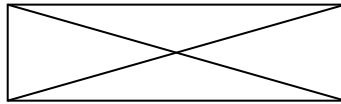
Signature du(de la) responsable légal(e) :

Comment compléter cette grille ? VOIR VERSO

1-3	Education physique 3h		Garçon	Fille
4-5	Religion 2h			
6-11	Français 6h			
12-15	Math 4h			
16-18	Sciences 3h			
19	Education artistique : Education plastique 1h			
	Hors immersion néerlandaise		E.M.I.L.E. (Nederlands)	
20-23	Langue moderne 1 Anglais 4h	Langue moderne 1 Néerlandais 4h	Moderne taal 1 Nederlands 4u	
24-27	Etude du milieu 4h		Studie van leefomgevingen 4u	
28	Education par la technologie 1h		Technologie 1u	
Activités complémentaires obligatoires				
29-30	Latin 2h			
31	Initiation à l'informatique 1h			
32	Coaching scolaire 1h			
	Nederlands gesprek 1u			

Comment compléter cette grille?

1. Les lignes comportant des cases en gris indiquent les cours pour lesquels l'élève n'a pas le choix. Dans les autres cases, il faut procéder de la manière suivante :



Face à "Education physique", il faut cocher soit la case Garçon, soit la case Fille.

2. **Les lignes 20-23** (4h de cours) nécessitent un choix : Soit l'anglais, soit le néerlandais, soit le néerlandais en immersion (**E.M.I.L.E** = Enseignement de **M**atières par **I**ntégration d'une **L**angue **E**trangère).
3. Le choix de la filière E.M.I.L.E. impose le suivi vertical des cases en bleu, soit 10h de cours donnés en néerlandais. De manière exceptionnelle, en 1^{ère} année, l'heure de conversation néerlandaise porte l'horaire de l'élève à 33h par semaine. Ce ne sera plus le cas en 2^{ème} année.
4. Attention ! Le choix de la langue moderne en 1^{ère} année imposera à l'élève, sauf exception, de conserver cette première langue durant toute sa scolarité.
Pour le suivi de l'immersion, en cas de difficultés importantes, il sera possible, en fin d'année scolaire uniquement et sur décision du conseil de classe, de revenir à des cours hors immersion.
6. **La ligne 31** est consacrée à l'informatique. Il s'agit ici d'initier les élèves à l'utilisation d'outils utiles à leur travail scolaire mais aussi de les éduquer à un usage raisonné des divers médias qui sont à leur portée. La problématique des réseaux sociaux et de l'utilisation qu'ils en font sera également abordée dans le cadre de ce cours au premier degré.
5. **La ligne 32** est réservée à une heure par semaine de prise en charge par le(la) titulaire qui la dédiera à du coaching scolaire (méthode de travail, organisation de la vie en classe, espace de parole régulé, ...).
7. Durant l'année scolaire, il est possible qu'un élève, dont les compétences en français ne sont pas suffisantes, se voie obligé de suivre une activité de renforcement en français en remplacement d'une heure de la ligne 31 ou 32.

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec

Mme Malhaize (celine.malhaize@sacrecoeurcharleroi.eu),

responsable de la 1^{ère} année (bureau 303). Merci.